

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2013

Publication : 24/12/2013

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 5 DECEMBRE 2013

Délibération numéro 13 – 03 – 004

Dossier n°4 : Programme immobilier : la programmation 2014 et l'actualisation des autorisations de programme.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 23 octobre 2013, s'est réuni le jeudi 5 décembre 2013 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne en présence de Madame Carine TRIMOUILLE, Directrice du cabinet de la Préfète de la Loire, et sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT.

Le quorum de l'assemblée était atteint (18 membres présents sur un total de 22 administrateurs, et 2 pouvoirs donnés).

Étaient présents :

Madame Nadia SEMACHE.

Messieurs Gilles ARTIGUES - Jean-François BARNIER - Jean-Claude BERTRAND - Georges BONNARD - Claude BOURDELLE - Jean-Paul BURDIN (Vice-président) - André CELLIER (Vice-président) - Jean-Yves CHARBONNIER - Michel CHARTIER - Dominique CROZET - Joseph FERRARA - Alain GUILLEMANT - René LAPALLUS - Bernard PHILIBERT (Président) - Jean-Claude REYMOND - Raymond VACHER - Pierre VERICEL.

Étaient excusés :

Messieurs Jean-Claude CHARVIN - Roger DAMAS - Joël EPINAT (pouvoir donné à André CELLIER) - Iwan MAYET (pouvoir donné à Bernard PHILIBERT).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2013

Publication : 24/12/2013

Exposé du rapport effectué par le Président :

I – La poursuite des opérations du programme immobilier.

Lors du vote du budget primitif 2011, le conseil d'administration a défini un 3^{ème} programme immobilier couvrant la période 2012 – 2016, avec 20 opérations à réaliser.

12 projets ont d'ores et déjà été lancés : il s'agit de Saint Etienne la Métare, Saint Etienne le Berland Roche, Saint Cyr de Valorges, Saint Héand, Chazelles sur Lyon, Sail sous Couzan, Charlieu, Montagny, centre technique du matériel, Andrézieux Bouthéon, Saint Galmier et Saint Sauveur en Rue.

Il est proposé de poursuivre la réalisation de ce programme en 2014 puisque un crédit de 40 000 € est prévu pour le financement de nouvelles études. Le bureau a examiné ce dossier et propose de retenir 2 opérations en fonction notamment des critères suivants : disponibilité d'un terrain et état de vétusté des bâtiments existants.

Ces 2 opérations seraient les suivantes :

↳ Saint Jean Bonnefonds : Construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours
.....Montant de l'autorisation de programme : 780 000 €,

↳ Jonzieux : Extension du centre d'incendie et de secours
.....Montant de l'autorisation de programme : 240 000 €.

II – L'actualisation des autorisations de programme.

Des modifications sont proposées dans les autorisations de programme afin de tenir compte des avant-projets définitifs (qui ont du intégrer notamment des dépenses nouvelles suite aux études de sols) ou des appels d'offres de travaux.

oooo

oooooooooooooooooooooooooooo

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2013.

Publication : 24/12/2013.

Le conseil d'administration est appelé à délibérer sur la programmation 2014 et l'actualisation des autorisations de programmes.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le conseil d'administration prend la décision suivante :**

Article 1 : Le programme immobilier 2014.

Le conseil d'administration approuve la programmation du programme immobilier 2014 à savoir le lancement de deux nouvelles opérations : il s'agit de la construction du nouveau centre d'incendie et de secours de Saint Jean Bonnefonds et la restructuration du centre d'incendie et de secours de Jonzieux.

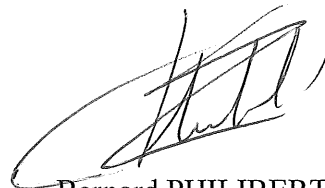
Article 2 : La modification des autorisations de programme.

Le conseil d'administration approuve l'actualisation des autorisations de programme et la fixation des crédits de paiement pour l'année 2014 telle que présentées an annexe 1.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	20 (dont 2 pouvoirs)
<u>Abstention</u> sur la proposition de délibération :	0
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	0

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie
et de secours de la Loire


Bernard PHILIBERT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2013
Publication : 24/12/2013

Annexe 1 : Programme immobilier - Proposition de modification des autorisations de programme et fixation des crédits de paiement 2014.

Liste des centres d'incendie et de secours
Saint Etienne la Métare
Saint Cyr de Valorges
Chazelles sur Lyon
Saint Héand
Le Berland Roche
Sail sous Couzan
Centre technique du matériel
Charlieu
Montagny
Saint Sauveur en Rue
Saint Galmier
Andrézieux Bouthéon
Saint Jean Bonnefonds
Jonzieux
TOTAL

Autorisation de programme		
Ancien montant	Nouveau montant	Evolution
2 305 000 €	2 430 000 €	125 000 €
395 000 €	455 000 €	60 000 €
300 000 €	300 000 €	0 €
890 000 €	990 000 €	100 000 €
405 000 €	405 000 €	0 €
190 000 €	190 000 €	0 €
440 000 €	560 000 €	120 000 €
1 210 000 €	1 320 000 €	110 000 €
170 000 €	270 000 €	100 000 €
600 000 €	600 000 €	0 €
860 000 €	950 000 €	90 000 €
1 970 000 €	1 970 000 €	0 €
780 000 €	780 000 €	0 €
240 000 €	240 000 €	0 €

Crédits de paiement
Année 2014
1 200 000 €
145 000 €
22 800 €
500 000 €
24 500 €
26 800 €
320 000 €
1 000 000 €
125 000 €
500 000 €
700 000 €
200 000 €
20 000 €
20 000 €
4 804 100 €